

<b>Zeitschrift:</b>	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
<b>Herausgeber:</b>	Société fribourgeoise d'éducation
<b>Band:</b>	31 (1902)
<b>Heft:</b>	20
<b>Artikel:</b>	Le Journal de classe
<b>Autor:</b>	[s.n.]
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-1041188">https://doi.org/10.5169/seals-1041188</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

On profitera des examens et d'autres circonstances pour leur faire répéter ces récitations de façon qu'elles soient de mieux en mieux gravées dans leur mémoire.

Sans attacher une importance bien grande à ces leçons littérales, cependant ces récitations constitueront un trésor littéraire précieux pour la conversation et pour les discours.

R. H.

---

## Le Journal de classe

---

Parmi les devoirs imposés au corps enseignant par le Règlement général, il en est un dont la pratique régulière, conscientieuse et bien entendue joue un rôle des plus importants dans la bonne tenue d'une classe. Aussi, instituteurs et institutrices, ne vous étonnez point si les autorités ont à cœur de s'assurer de la manière dont vous vous acquitez de ce devoir,

On vous a répété à l'Ecole normale et maintes fois dans les conférences qu'il existe deux sortes de préparations : la préparation éloignée et la préparation prochaine, ce qui veut dire, en définitive, qu'après avoir achevé ses classes et obtenu un brevet de capacité, tout instituteur doit chercher à compléter ses connaissances en continuant les études commencées à l'Ecole normale, en approfondissant les matières qu'il n'a pu qu'y effleurer, en choisissant la spécialité pour laquelle il se sent des aptitudes et surtout en préparant soigneusement les leçons qu'il est appelé à donner. Or, ce dernier devoir, l'instituteur dévoué l'accomplira par la tenue régulière et méthodique de son *Journal de classe*. Faire son *Journal*, le bien établir, c'est préparer ses leçons ; n'en point tenir, c'est ne préparer aucune leçon, c'est entrer en classe sans savoir ce que l'on veut enseigner et surtout sans se demander comment on enseignera ; c'est courir au-devant d'un échec certain ; c'est, en un mot, ne pas remplir son devoir et ne pas gagner son salaire.

Pour être dispensé de rédiger son *Journal de classe*, un instituteur devrait faire preuve d'une science et d'une expérience consommées en matière d'enseignement ; il devrait connaître à fond les besoins de son école et de chaque élève en particulier et posséder parfaitement, avec les matières de nos manuels, la manière de les enseigner d'une façon profitable. Mais l'instituteur même qui aurait acquis cette habileté dans l'enseignement ne voudrait jamais renoncer à la préparation des leçons et à la tenue de son *Journal*. L'expérience est là pour prouver que ce sont les meilleurs maîtres qui tiennent le plus régulièrement leur *Journal*. Dans les écoles mauvaises et médiocres, on est à

peu près certain de ne trouver qu'un *Journal* insignifiant, à peine ébauché, rédigé d'une façon hâtive et respirant partout le dégoût et la négligence. Les bons maîtres ne discutent pas l'utilité et la nécessité de ce moyen d'enseignement ; ils ne considèrent pas le travail qu'il réclame comme une corvée. Ils en proclament, au contraire, hautement l'importance et sont persuadés que la bonne tenue de la classe est subordonnée à la préparation soignée des leçons.

Prenons quelques exemples qui nous feront mieux comprendre l'opportunité et la nécessité de ce travail préparatoire. Ouvrons l'un des livres de lecture de nos écoles et voyons, au hasard, combien de mots, de tournures de phrases, d'expressions diverses dont il faudra indiquer, dans une leçon de lecture, le sens exact et précis si nous voulons que nos élèves en retirent tout le fruit attendu. Et que de comparaisons justes, que de petits moyens, que de procédés nous suggérera une bonne préparation ! Car, ne l'oublions pas, il ne s'agit pas pour un maître d'hésiter dans son enseignement, dans ses explications, ses démonstrations ; il faudra quelque chose de clair, précis, exact. Pour cela, le maître aura recours tantôt au dictionnaire, tantôt à la grammaire, tantôt à un moyen intuitif ; d'autres fois, il fera appel au dessin, à un tableau synoptique à un manuel d'histoire et de géographie.

S'il s'agit de l'enseignement du calcul, que de difficultés se présentent durant les leçons, difficultés que les bons maîtres seuls savent prévoir et aplanir. Il faut à tout prix connaître la distribution des matières de nos séries de calcul, étudier le *Guide du Maître*, se rendre compte des multiples difficultés que l'enfant rencontrera dans cette étude. Voulez-vous enseigner convenablement l'histoire sainte, une bonne préparation s'impose tout particulièrement en raison de la nature de cette branche.

Ah ! que d'instituteurs nous avons vus à l'œuvre, qui se croyaient sûrs de posséder à fond leurs matières, hésiter cependant devant une difficulté que l'on n'avait pas prévue, obligés de passer comme chat sur braise sur certains obstacles parce que leurs leçons avaient été imparfairement préparées !

Si donc l'on veut réussir dans son enseignement, si l'on veut y répandre cette vie et cet attrait dont on nous parle si souvent, il n'y a qu'une chose à faire : préparer ses leçons et établir un bon *Journal de classe*.

(*A suivre.*)

H. C.

